

# Le projet d'aménagement et de développement durables : l'heure des choix pour notre territoire !

**L'enjeu pour demain,  
c'est du changement  
dès maintenant !**



Le réchauffement climatique se ressent dès à présent : hausse des températures, canicules, irrégularité des pluies dans l'année, augmentation de la violence des phénomènes météorologiques, assèchement des sols, accentuation des feux de forêt, etc.

**Ces faits questionnent nos vies quotidiennes  
et nos modèles d'aménagement !**

Les toitures noires,  
les volets gris :  
est-ce toujours d'actualité  
au regard de la hausse des  
températures ?  
...

Pouvons-nous continuer  
à construire des pavillons  
sur les terres naturelles et  
agricoles ?  
...

Fin de la voiture individuelle ?  
La voiture individuelle ne  
va pas disparaître, mais où  
et comment développer  
demain les autres modes de  
déplacement : covoiturage,  
transports en commun, vélo,  
trottinette, marche à pied ?  
...

## Le PLUi, un outil pour répondre aux défis de demain



Le PLUi, c'est un document stratégique et réglementaire qui définit un projet global d'aménagement pour les 15 prochaines années. Il est élaboré par les élus de Grand Besançon Métropole en collaboration avec les 68 communes du territoire et en concertation avec les habitants, les associations, les acteurs économiques et sociaux du territoire.

Comment sera le Grand Besançon dans 15 ans ? Le PADD doit permettre de répondre à cette question et de dessiner les objectifs à atteindre. A ce stade, trois défis sont à relever à l'horizon 2040 : à vous de les enrichir !

**Axe  
1**

Une métropole  
attractive et  
dynamique

**Axe  
2**

Une métropole  
vertueuse et  
solidaire

**Axe  
3**

Une métropole  
au cadre  
de vie sain





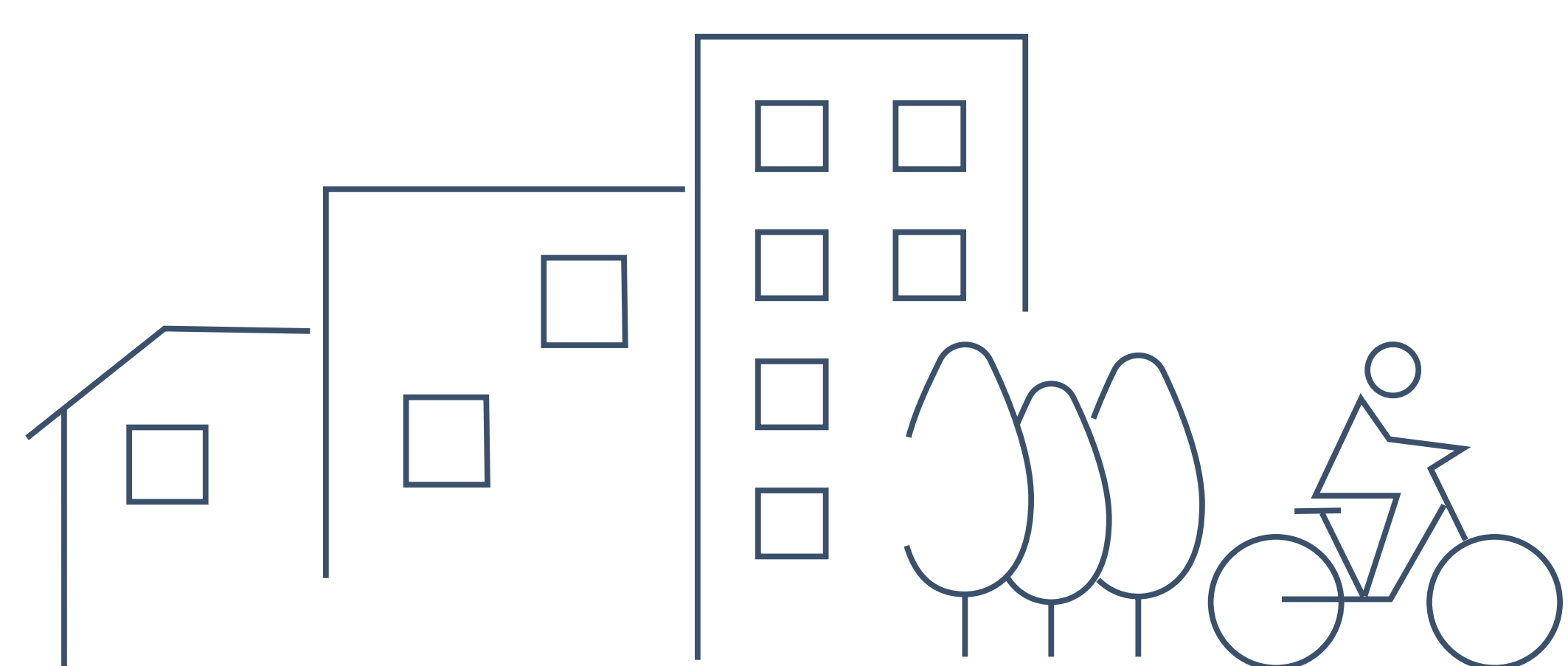
# Une métropole attractive et dynamique

## AXE 1

Être attractive et dynamique et moteur au sein de la Région Bourgogne-Franche-Comté en s'appuyant sur les atouts et richesses du territoire : développement économique et emploi, offre de logement diversifiée, cadre de vie, accessibilité routière et ferroviaire, équipements structurants, offre culturelle et événementielle, patrimoines bâti et paysager emblématiques...

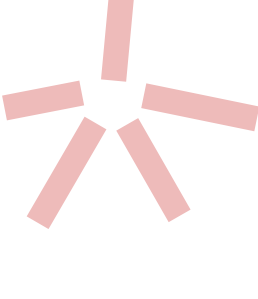
## Comment conforter le rôle de la métropole au sein de la Région Bourgogne Franche-Comté ?

- En assurant à **Besançon** son rôle de **cœur de région**, en favorisant l'accessibilité avec la Suisse et en développant les activités transfrontalières ;
- En confortant **les spécificités de GBM** : Université et enseignement supérieur, développement du CHU et implantation de l'Armée ;
- En **consolidant les zones d'activités thématiques** de Besançon (TÉMIS Santé, Temis Innovation) et les filières d'excellence qui s'y développent : microtechniques, biomédical, horlogerie, ... ;
- En affirmant le **cœur de ville de Besançon** et en faisant du Grand Besançon une **destination touristique**...

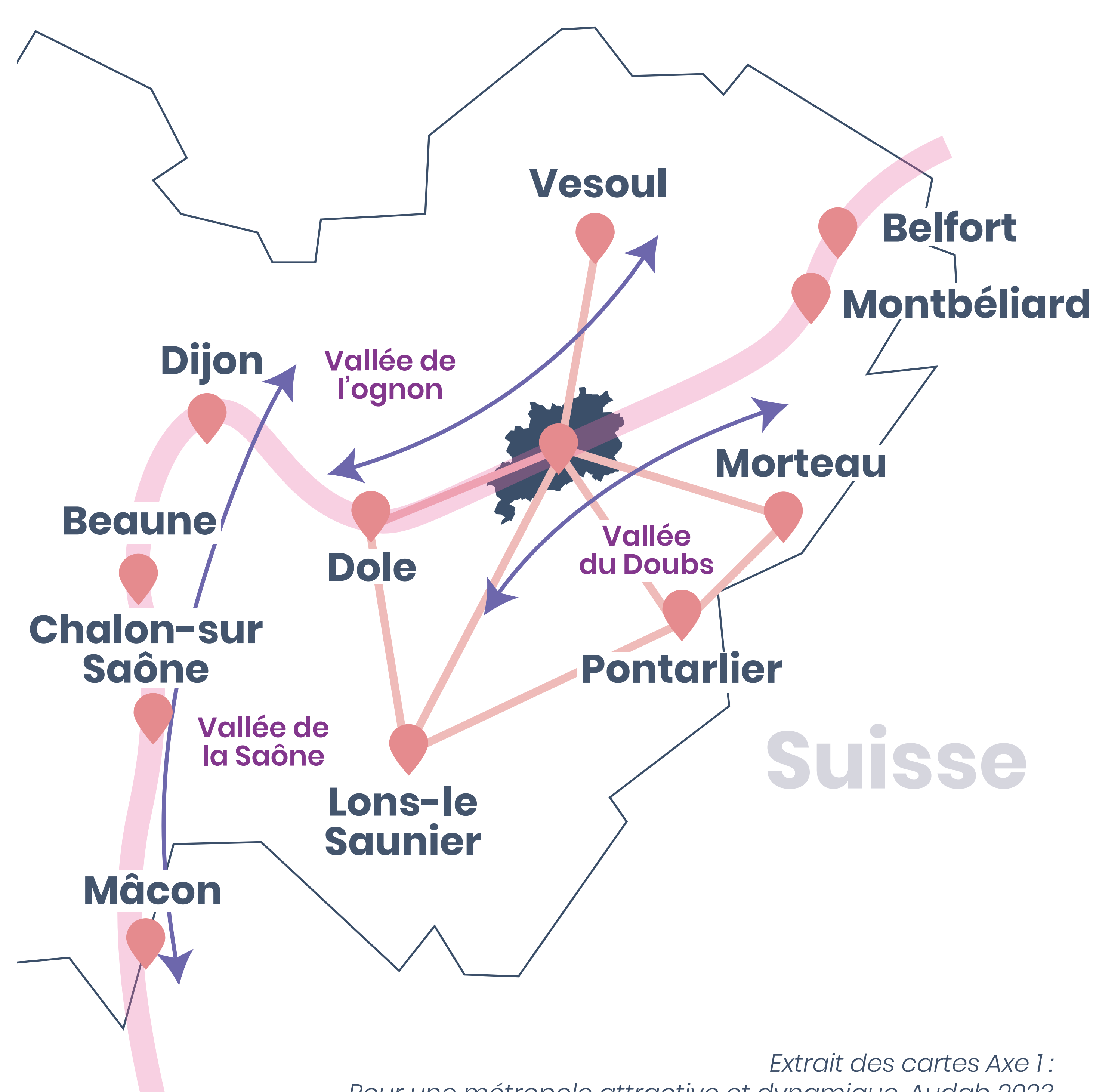


### Exemple d'actions confortant le positionnement de GBM dans son grand territoire

 **Dorsale Rhin-Rhône** : Axe dynamique régional qui allie populations jeunes et croissance démographique.

 **Pôle métropolitain Centre Franche-Comté** : un réseau de coopérations territoriales complémentaires

 **Grand Besançon Métropole**



Extrait des cartes Axe 1 :  
Pour une métropole attractive et dynamique, Audab 2023





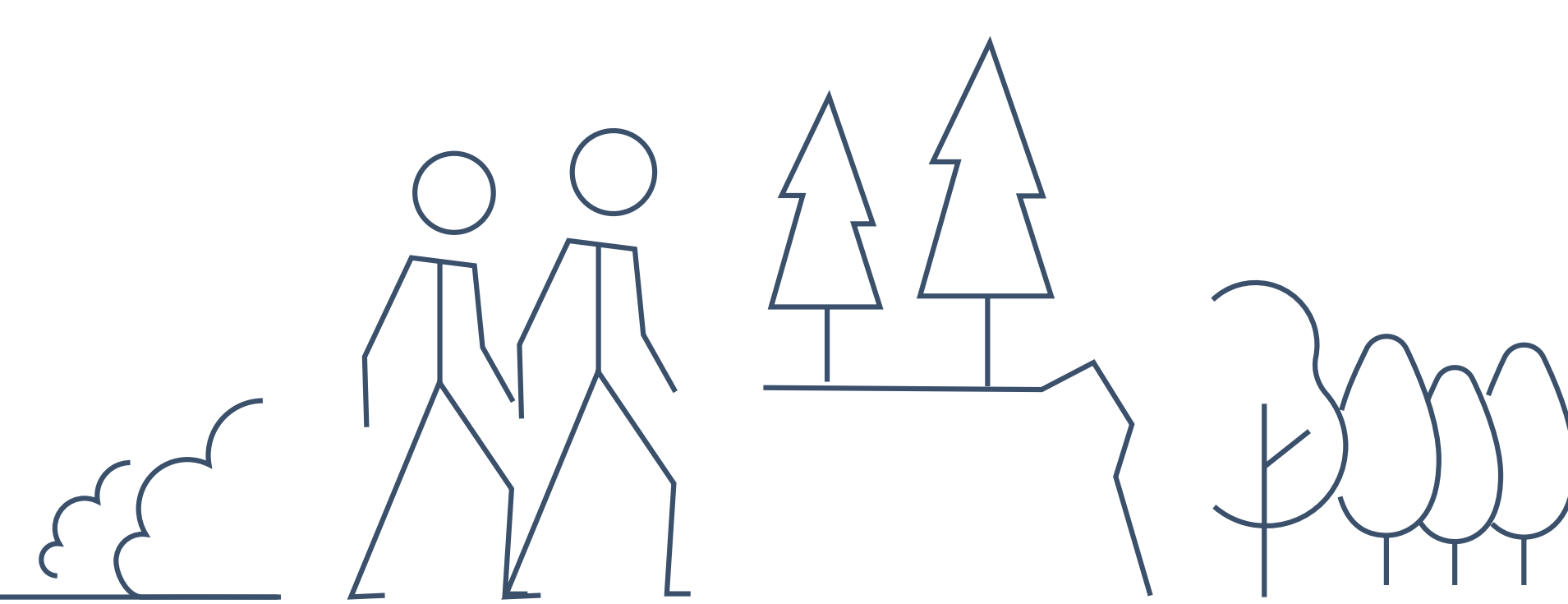
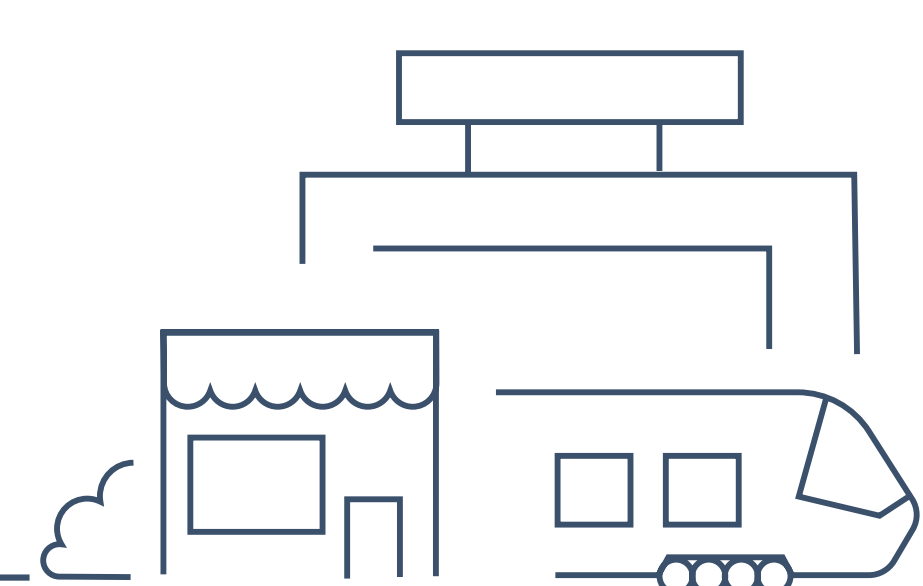
# Une métropole vertueuse et solidaire

## AXE 2

Être vertueuse et solidaire en réduisant la consommation foncière et en priorisant le développement dans des communes équipées et connectées, favorisant ainsi les déplacements à pied ou à vélo ainsi que l'accès à des équipements et commerces de qualité à proximité.

### Où et comment construire environ 14 500 logements et implanter des entreprises et des équipements sur le territoire du Grand Besançon ?

- En accompagnant les **transformations de la société** (vieillesse de la population, familles monoparentales ou recomposées, célibataires, étudiants...) grâce à des logements et des aménagements adaptés ;
- En répondant aux besoins pour tous en **logements sur toutes les communes** ;
- En proposant **d'avantage de logements** à Besançon et dans les communes voisines ainsi qu'à Saint-Vit et Saône, là où sont réunis les commerces, services publics, entreprises, écoles, équipements sportifs et culturels... ;
- En développant les **alternatives à la voiture individuelle** (à pied, vélo, trottinette, bus...) pour les déplacements courts du quotidien entre le travail, le logement, les commerces/services ;
- En **consommant moins de terres naturelles, agricoles et forestières** et en donnant la priorité aux terrains déjà bâtis (ex : transformation des 408 à Besançon) pour construire les logements, les bâtiments d'activité et équipements publics de demain...



#### Exemple d'actions pour une métropole vertueuse et solidaire

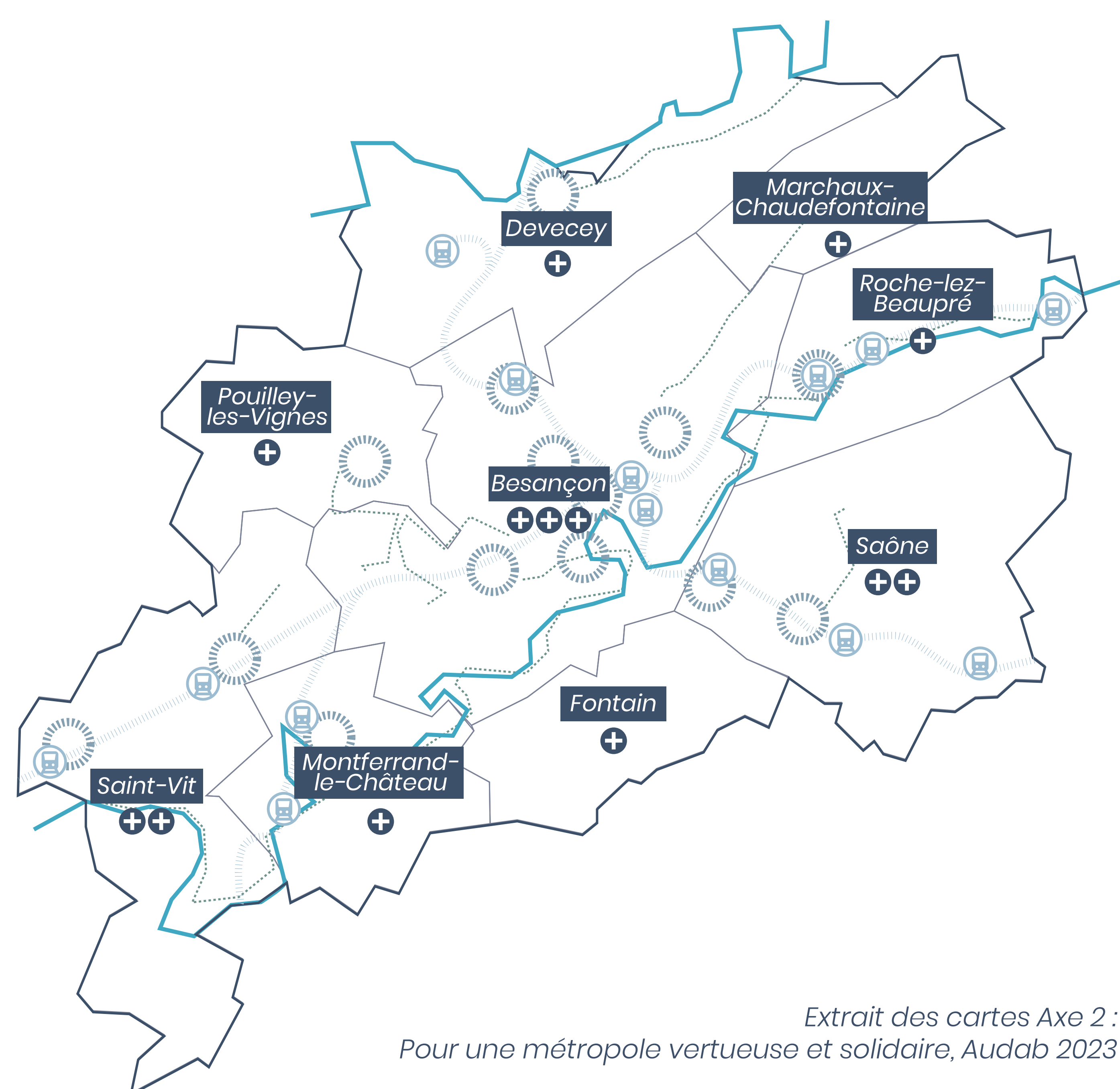
- ⊕ Intensité du développement de l'habitat de proximité par bassin

Permettre toutes les mobilités et rééquilibrer les modes de déplacement :

- ■ ■ Pistes cyclables

- 🚆 Gares et lignes ferroviaires

- 🌀 Noeuds de mobilité



Extrait des cartes Axe 2 :  
Pour une métropole vertueuse et solidaire, Audab 2023





# Une métropole au cadre de vie sain

## AXE 3

Avoir un cadre de vie sain et résilient en réduisant nos consommations énergétiques tout en développant des énergies renouvelables ; ainsi qu'en appliquant un principe de préservation de l'environnement, du paysage et des humains face aux risques.

### Comment répondre aux défis du changement climatique à l'échelle du Grand Besançon ?

- En favorisant la **réduction des consommations énergétiques** dans les déplacements, et les bâtiments ainsi qu'en offrant les conditions favorables au développement des **énergies renouvelables**, tant à l'échelle du Grand Besançon qu'à l'échelle des projets de chacun (réseau chaleur urbain, panneau photovoltaïque sur toiture, etc.) ;
- En **valorisant les services rendus (loisirs, fraîcheur..) par les espaces naturels, agricoles et forestiers** (massifs boisés, vallées du Doubs et de l'Ognon, marais de Saône, ...) ;
- En **protégeant** les habitants et les biens des **risques naturels** importants (inondation, effondrement, ...) ;
- En **préservant la ressource en eau**, tant en qualité qu'en quantité pour un développement cohérent avec l'accès à la ressource ;
- En adaptant les espaces publics aux problèmes de chaleur urbaine (type de revêtement de sol, matériaux et couleurs des toitures absorbant moins la chaleur...) et **en (ré)intégrant davantage de nature** dans les espaces bâtis des communes.



#### Exemple d'actions pour une métropole au cadre de vie sain

- Préserver la ressource en eau (point de captage)
- Favoriser la préservation des continuités écologiques
- Favoriser la restauration des continuités écologiques dégradées
- Limiter les impacts liés à l'urbanisation actuelle et future dans les secteurs à enjeux

Extrait des cartes Axe 3 :  
Pour une métropole au cadre de vie sain,  
Audab 2023

